

Compte rendu Session Automne 2025

Rédacteur T. Strebler

Version approuvée à l'unanimité lors de la session de printemps 2026.

Présents: Éric Baussan, Romain Berny, Fabrice Couderc, Jérôme Degallaix, Louis d'Eramo, Claire Feierstein, Stéphane Grévy, Mathieu Guigue, Nukri Komin, Amel Korichi, Sabine Kraml, Juan Macias Pérez, Lydia Maigne, Dominique Marchand, Julien Michaud, Carlos Munoz Camacho, Claudia Nones, Nathalie Pillet, Anton Poluektov, Thomas Strebler

Excusé: Lucas Guary

Table des matières

1. Vie de la section	2
2. Politique générale	2
a. Entretien avec Christelle Roy	2
3. Évaluation des unités et expertises	5
a. Directions d'unités	5
i. Changement de direction GANIL	5
ii. Changement de direction SUBATECH	6
iii. Changement de direction APC	7
iv. Changement de direction adjointe LAPTH	8
b. Expertise	8
i. ILANCE	8
4. Écoles et colloques	9
5. Évaluation des chercheurs et chercheuses	10
a. Suivi de l'activité	10
b. Promotions	10
i. Promotions CRHC	10
ii. Promotions CRHC-HEB	10
iii. Promotions DR1	11
iv. Promotions DRCE1	11
v. Promotions DRCE2	12
c. Titularisations	12
d. Demande d'évaluation permanente par une deuxième section ou CID	12
e. Médailles du CNRS	12
i. Médaille de bronze	12
ii. Médaille d'argent	12

1. Vie de la section

La session d'automne 2025 s'est déroulée en présentiel du 20 au 24 octobre 2025. Une discussion a été organisée sur les points suivants :

- Concernant les concours 2026:
 - La section 04 n'auditionnera pas les candidat·es au concours DR.
 - Les auditions se feront en présentiel. Pour les candidat·es résidant à l'étranger ou dans les territoires ultra-marins, les candidates enceintes et les candidat·es dont l'état de santé le justifie, l'audition est organisée en visioconférence sur demande auprès du service central des concours.
 - Les auditions auront lieu au LPNHE à Paris.
- La section décide d'examiner les dossiers RIPEC-C3 2026 à la session de printemps 2026 et d'émettre un avis.

2. Politique générale

a. Entretien avec Christelle Roy

Contexte général

C. Roy décrit une période particulièrement dense en actualités, marquée à la fois par :

- des enjeux de retour sur investissement scientifique pour les grandes infrastructures (LHC, JUNO, GANIL),
- et la préparation de l'avenir à très long terme, notamment pour le CERN et le GANIL.

Cette période est rendue plus complexe par un manque de visibilité à long terme, un retard identifié en physique des accélérateurs, ainsi que par la baisse budgétaire attendue en 2026.

Apparition des agences de programme et PEPR

C. Roy souligne l'apparition et la montée en puissance des agences de programme, avec lesquelles il est désormais nécessaire de composer dans le paysage national de la recherche. Dans ce contexte, l'IN2P3 conserve pleinement sa mission nationale, tout en ne disposant pas d'une agence de programme dédiée. La mise en place des *masters projets* est vue comme un moyen de donner une continuité à des financements ponctuels de type ANR. Si le mode de fonctionnement de l'IN2P3 diffère de celui d'autres instituts, la direction souligne néanmoins que les prérogatives confiées aux agences de programme recouvrent en grande partie celles historiquement portées par l'IN2P3. Elle rappelle enfin que la culture du pilotage par projet est solidement ancrée de longue date au sein de l'institut, ce qui constitue un atout pour s'adapter à ce nouveau contexte.

Cette évolution s'est notamment traduite ces dernières années par la mise en place de nombreux PEPR (Programmes et équipements prioritaires de recherche). Un seul PEPR récent concerne directement l'IN2P3, dans le domaine de l'énergie nucléaire – fission, sous le pilotage de Nicolas Arbor, et la direction reconnaît que certaines opportunités ont pu être manquées par l'institut dans ce cadre. Concernant le pilotage national sur l'énergie nucléaire, l'IN2P3 doit impérativement être représenté. Environ 80 % des laboratoires concernés sont des UMR IN2P3, contre 20 % pour le CEA. Le GDR Sciences Nucléaires pour l'Énergie et l'Environnement (SciNEE) est mentionné dans ce contexte.

Intelligence artificielle et technologies quantiques

C. Roy reconnaît que l'IN2P3 a pris un certain retard sur les thématiques liées à l'intelligence artificielle, même si ces sujets ne sont pas nouveaux au sein de l'institut. Dans ce contexte, Julien Donini accompagne actuellement une réflexion visant à structurer une feuille de route IA pour l'IN2P3, afin de mieux coordonner les initiatives existantes et de préparer les développements futurs. La direction souligne que cette structuration ne pourra se faire sans un renforcement des compétences humaines, notamment par le recrutement ciblé de doctorants et de post-doctorants. La CID 54 – *Sciences et Données* est citée comme un cadre existant, mais une collaboration encore insuffisamment développée avec l'INS2I est identifiée comme un point de fragilité.

Dans ce paysage, le Centre de Calcul est présenté comme un enjeu stratégique majeur : au-delà de son rôle de calcul et de stockage, il doit être pleinement reconnu comme un lieu de recherche scientifique, ce qui implique un enrichissement de ses expertises. La direction regrette enfin que, malgré une forte implication scientifique des laboratoires de l'IN2P3, ceux-ci aient peu bénéficié des financements dédiés à l'IA, en raison d'une compétition accrue avec d'autres instituts de recherche et, plus encore, avec le secteur industriel. La mise en place d'une filière de formation structurée, reposant sur des doctorants et des post-doctorants, est ainsi identifiée comme un levier essentiel pour renforcer durablement les compétences et alimenter les recrutements futurs.

La direction constate également que l'IN2P3 est en retrait sur les thématiques quantiques, avec un retard à rattraper. Les capteurs quantiques sont identifiés comme un axe potentiel de développement pour l'institut.

Laboratoires internationaux de recherche (IRL)

Les laboratoires internationaux de recherche (IRL) sont considérés comme un outil stratégique de soutien à la recherche à l'international. Leur efficacité repose toutefois sur l'atteinte d'une masse critique suffisante, condition nécessaire pour garantir leur visibilité et leur impact scientifique. Dans cette perspective, la direction encourage le recours accru aux financements européens afin de soutenir la mobilité internationale, tandis que les dispositifs de mise à disposition demeurent pleinement d'actualité.

La question de l'ouverture de postes en première affectation au sein des IRL est également évoquée. Elle soulève cependant des enjeux budgétaires importants, en particulier en matière de financement de l'expatriation. À défaut de telles ouvertures de postes, la direction

privilégie la possibilité de séjours de longue durée sous forme de missions. Enfin, un package d'entrée destiné aux jeunes chercheurs pourrait inclure un financement complémentaire de l'IN2P3, spécifiquement dédié à des séjours à l'étranger dans le cadre des IRL.

Gestion des situations de détresse et ressources humaines

La gestion des situations de détresse est identifiée comme un enjeu majeur de ressources humaines au CNRS. Dans ce cadre, un renforcement de l'appui au niveau des délégations régionales (DR) est actuellement en cours, ce qui se traduit par une augmentation des remontées traitées via les DR plutôt que directement par les laboratoires.

Les démarches engagées restent toutefois essentiellement individuelles, et les services RH des DR souffrent parfois d'une image dégradée auprès des chercheurs, ce qui peut constituer un frein à leur sollicitation. Dans ce contexte, la question de la mise en place d'un dispositif spécifique ou d'un accompagnement renforcé au niveau de l'IN2P3 est explicitement posée, afin d'améliorer la prise en charge et la lisibilité des actions menées.

Stratégie scientifique et cosmologie

En cosmologie, C. Roy souligne une multiplication des projets, souvent portés par un nombre limité de personnes, ce qui interroge la soutenabilité et la lisibilité de l'ensemble. Dans ce contexte, la stratégie envisagée pour les recrutements 2026 s'inscrit dans la continuité de celle de l'année précédente, avec des postes majoritairement fléchés, dans une logique de rattrapage des années antérieures.

Parallèlement, une discussion commune avec l'INSU est engagée afin d'améliorer la collaboration et la complémentarité entre instituts. Si une forme de rationalisation apparaît relativement claire en physique des particules et en physique nucléaire, elle demeure en revanche plus difficile à établir en astrophysique et en cosmologie. La direction souligne ainsi la nécessité d'une clarification stratégique, en particulier pour pouvoir justifier les choix scientifiques et de recrutement auprès des instances politiques.

Recrutement et politique des emplois

C. Roy indique souhaiter mettre en place une programmation pluriannuelle des recrutements, sur un horizon de deux à trois ans, tout en conservant une ouverture géographique des affectations. Dans ce cadre, les profils liés à l'intelligence artificielle font partie des priorités identifiées, même si le retour d'expérience de la CID 54 n'est pas jugé pleinement satisfaisant à ce stade.

Par ailleurs, la direction souligne la nécessité de maintenir des fléchages vers les expériences se trouvant dans des phases critiques, qu'il s'agisse de prises de données ou de programmes de mise à niveau. Ces orientations s'inscrivent toutefois dans un contexte de tensions et de questionnements remontés par les directeurs d'unités, qui font état d'une incohérence perçue entre la politique de recrutement de l'IN2P3 et celle des universités.

L'absence totale de postes dits "blancs" ainsi que la difficulté, pour les candidats, de postuler en dehors de leur thématique sont notamment soulignées.

Enfin, la coordination des calendriers de recrutement CPJ et CR demeure complexe, tandis que le programme Choose CNRS ne compte, à ce jour, que très peu de lauréats.

Concernant les personnels IT, la direction rappelle le potentiel spécifique du CNRS dans ce domaine. Une anticipation est nécessaire via :

- le développement de l'apprentissage,
- la formation,
- la mise en place de dispositifs de type *biseau* avant les départs à la retraite, pour lesquels les CDD peuvent être un outil pertinent.

Une évolution des métiers du support est jugée indispensable.

Vie de la section

Enfin, une baisse importante de la participation aux élections de section est constatée. Une interférence avec la messagerie CNRS est évoquée comme facteur explicatif possible.

3. Évaluation des unités et expertises

a. Directions d'unités

L'avis de la section est sollicité sur les changements de direction et de direction adjointe d'unité. La section rencontre l'intéressé-e et émet son avis après discussion. Sont concernées pour le présent exercice les directions du GANIL, de SUBATECH, de l'APC et du LAPTH.

i. Changement de direction GANIL

Hervé Savajols a été invité par la section pour discuter à l'occasion de sa proposition de nomination à la direction du laboratoire GANIL (UAR 3266).

Rapport de section :

Le GANIL (Grand Accélérateur National d'Ions Lourds – UAR 3266) est une infrastructure de recherche de tout premier plan en Europe. Sa gouvernance repose sur un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) dont l'organe décisionnel, le Comité de Direction, réunit les représentants de ses deux membres : le CEA et le CNRS.

Les activités scientifiques de l'infrastructure couvrent un spectre très large, depuis les recherches fondamentales en structure et dynamique du noyau atomique — essentielles pour la physique et l'astrophysique nucléaires — jusqu'à la physique atomique et à des applications à fort enjeu sociétal. Les personnels du GANIL, organisés au sein de trois

divisions (Physique, Opérations et développements, et Soutien Technique et Administratif) ont en charge le développement et l'exploitations des nombreuses installations scientifiques exploitant les faisceaux délivrés par deux complexes accélérateurs : les cyclotrons et l'accélérateur linéaire SPIRAL2. La division de physique est en charge de réaliser des programmes scientifiques de premiers plans mais aussi d'accueillir les équipes extérieures réalisant des expériences sur les installations du GANIL. Elle a aussi en charge la coordination scientifiques des équipements.

Le candidat, Hervé Savajols, directeur de recherche de première classe au GANIL, travaille dans ce laboratoire depuis 1997 et en possède donc une connaissance approfondie. Il a dirigé huit thèses, encadré dix post-doctorants, piloté de nombreux projets scientifiques (dont le projet de spectromètre S3 depuis son commencement) et publié de nombreux articles dans des revues à comités de lecture. Hervé Savajols présente un profil associant excellence scientifique, compétences techniques, expérience managériale et capacité à conduire des projets complexes au sein d'équipes internationales, ainsi qu'un engagement marqué dans la formation et la représentation scientifique.

Auditionné le 22 octobre 2025 par la section 04, il a exposé une vision stratégique claire et solide pour l'avenir du GANIL et a répondu aux questions des membres de la section. En conclusion, la section émet un avis très favorable à sa nomination au poste de directeur du GANIL.

ii. Changement de direction SUBATECH

Pol-Bernard Gossiaux a été invité par la section pour discuter à l'occasion de sa proposition de nomination à la direction du laboratoire SUBATECH (UMR 6457).

Rapport de section :

Le laboratoire SUBATECH - UMR6457 - dépend de 3 tutelles : l'institut Mines Telecom à travers l'école IMT Atlantique qui héberge l'unité, Nantes Université et le CNRS. Son institut de rattachement est CNRS Nucléaire et Particules, et il est également rattaché à CNRS Chimie comme institut secondaire. Les activités du laboratoire sont autour des domaines de la physique nucléaire, hadronique, des particules et astroparticules, ainsi que de la radiochimie, aussi bien dans le domaine fondamental que dans la recherche appliquée. Elles sont structurées autour de 4 axes : les 2 infinis, Nucléaire pour la Santé, Nucléaire pour l'Energie et l'Environnement, et les Technologies associées à la physique subatomique.

Le candidat au poste de direction, Pol-Bernard GOSSIAUX, est un théoricien en physique des particules. Il a intégré le laboratoire en 1997 et est professeur de classe exceptionnelle 2 à l'IMT Atlantique depuis janvier 2022. Il a encadré de nombreuses thèses, a un nombre important de publications dans des revues avec comité de lecture et est référé pour plusieurs revues majeures dans son domaine. Après avoir été responsable de groupe de 2014 à 2018, il assure la fonction de directeur adjoint depuis 2018. Il a donc une connaissance approfondie de l'unité.

Sur proposition de l'ensemble des tutelles, le conseil de laboratoire de Subatech a émis un avis favorable à cette candidature en date du 15 septembre 2025. D'autre part, Pol-Bernard GOSSIAUX a été auditionné le 21 octobre par la section 04, a présenté sa vision du laboratoire et a eu une discussion avec les membres de la section.

En conclusion, la section donne un avis très favorable à la nomination de Pol-Bernard GOSSIAUX comme directeur du laboratoire SUBATECH.

iii. Changement de direction APC

Jean-Christophe Hamilton a été invité par la section pour discuter à l'occasion de sa proposition de nomination à la direction du laboratoire APC (UMR 7164).

Rapport de section :

Le laboratoire AstroParticule et Cosmologie (APC) est une Unité Mixte de Recherche placée sous la tutelle de l'Université Paris Cité et du CNRS, représenté par trois de ses instituts : l'IN2P3, l'INSU et l'INP. Le CEA (DSM/IRFU), l'Observatoire de Paris et le CNES sont également des tutelles secondaires du laboratoire. Ses thématiques couvrent la cosmologie, la gravitation, l'astrophysique des hautes énergies, la physique des particules et la théorie.

Le candidat au poste de direction, Jean-Christophe Hamilton est directeur de recherche à l'APC et spécialiste en cosmologie. Il est en poste dans ce laboratoire depuis 2006 et a une connaissance approfondie de cette structure. Il a supervisé 12 thèses, encadré 7 post-doctorants et participe régulièrement à des enseignements en cosmologie au niveau national et international. Il possède un nombre conséquent de publications et a exercé un nombre important de tâches de revue et d'évaluation auprès de différents journaux, de fondations scientifiques et d'agences nationales.

Le conseil du laboratoire de l'APC, s'est réuni le 29 juillet 2025, et approuve la proposition des tutelles, CNRS - Institut de Physique Nucléaire et Université Paris Cité, concernant la nomination de Jean-Christophe Hamilton comme directeur de l'APC.

Jean-Christophe Hamilton a été auditionné le 22 octobre 2025 par la section 04 et a présenté sa vision du laboratoire avec les perspectives des différents projets à moyen et long terme et présente un projet solide. Il a aussi répondu aux questions des membres de la section.

En conclusion, la section 04 émet un avis très favorable à la prise de direction de l'APC par Jean-Christophe Hamilton.

iv. Changement de direction adjointe LAPTH

Rapport de section :

Le Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de Physique Théorique (LAPTh, UMR5108) propose la nomination de Pasquale Serpico au poste de directeur adjoint.

Chercheur de renommée internationale, directeur de recherche au CNRS et membre du laboratoire depuis 2010, Pasquale Serpico dispose d'une connaissance approfondie du LAPTh.

Cette proposition a reçu l'approbation du conseil de laboratoire et de l'Université Savoie Mont-Blanc.

La section 04 émet donc un avis très favorable à sa nomination.

b. Expertise

L'avis de la section est sollicité sur le renouvellement ou la création de structure de recherche. Est concerné pour le présent exercice le renouvellement de l'IRL ILANCE.

i. ILANCE

Rapport de section :

La section 04 du Comité national a examiné, lors d'une réunion dédiée en septembre 2025, le premier renouvellement de l'unité internationale de recherche (IRL) ILANCE, sous la direction de Michel Gonin. Cette expertise s'est faite sur la base d'un diaporama préparé par le directeur détaillant l'activité de l'IRL au cours des quatre dernières années.

ILANCE est un IRL entre le CNRS et l'Université de Tokyo basé sur les thématiques des deux infinis, avec en particulier un focus sur :

- *les neutrinos (Hyper-Kamiokande)*
- *l'Univers primordial (LiteBIRD)*
- *la matière et l'énergie noires (avec le télescope SUBARU)*
- *les ondes gravitationnelles (Virgo et KAGRA)*
- *la physique des particules et les détecteurs (ATLAS ou ILC)*

Des activités ou des échanges parfois informels existaient déjà entre les deux pays mais ILANCE est venu renforcer et formaliser ces collaborations. L'IRL est basé à Kashiwa dans la grande banlieue de Tokyo sur le campus de l'université de Tokyo et possède ses propres locaux.

Quelques indicateurs au cours de ces 4 premières années :

- *outre le directeur, 8 scientifiques (incluant 2 doctorants) sont venus séjourner plus d'un an au Japon (14 années cumulées)*
- *11 scientifiques ont séjourné plus de 2 semaines (en moyenne de l'ordre du mois)*

- *plus de 50 stagiaires, niveau M2 (principalement venant de l'École Polytechnique), soit plus de 10 stages proposés par an*
- *3 bourses de thèse ont été obtenues avec le soutien de ILANCE, 8 étudiants issus des stages ont continué en thèse*
- *37 publications communes avec des participants de ILANCE*
- *organisation d'événements en commun avec en particulier, en 2023 et 2025, 2 grandes conférences internationales localisées au Japon sur le thème des 2 infinis*
- *(plus anecdotique) une visite de 1 mois en France d'une doctorante japonaise*

La section se félicite donc d'une activité scientifique très satisfaisante avec une réelle animation de la recherche et le développement de projets communs. Une vision claire de la situation et des objectifs, alignés avec les besoins japonais et français, ressort du dossier.

La section souhaiterait cependant formuler deux recommandations :

- *Actuellement, les stagiaires de M2 accueillis proviennent majoritairement de Grandes Écoles. Pour favoriser une plus grande diversité de parcours et d'expériences, il serait sans doute intéressant de diffuser plus largement les offres de stages d'ILANCE auprès des laboratoires de l'IN2P3 (par exemple en soulignant les propositions de stage dans la lettre de l'IN2P3).*
- *Si la section note avec satisfaction le cas d'une doctorante japonaise ayant effectué un séjour en France, elle encourage la direction de ILANCE à développer davantage ce type d'échanges, afin de renforcer la mobilité et la collaboration entre le Japon et la France.*

En conclusion, la section donne un avis très favorable au prolongement de l'IRL ILANCE sous la direction de Michel Gonin.

4. Écoles et colloques

Les écoles thématiques relèvent de la formation permanente et l'avis de la section est statutaire. Une attention particulière doit être portée sur l'attribution de moyens de la formation permanente à des manifestations qui pourraient s'apparenter à des conférences.

La section a évalué les dossiers de 8 écoles thématiques. Toutes ont reçu un avis très favorable :

- *Cosmologie 2026 "École Rodolphe Clédassou : la science des futurs grands relevés cosmologiques"*
- *Joliot Curie 2026 "École Joliot Curie 2026: Theory to shape the future"*
- *Gif26 "École de Gif 2026 : La Cosmologie Primordiale"*
- *GWsNS-2026 "Gravitational wave emission from proto-neutron stars and neutron star mergers"*
- *MaNiTou "Fifth MaNiTou Summer School on Gravitational waves"*
- *PhyNuBE4 "École de Physique nucléaire de Basse énergie 4 : Technologies, théories et méthodologies innovantes en physique nucléaire"*
- *QFTStringGrav "Summer School on Quantum Fields, Strings and Gravity"*
- *SOS 2026 "School of statistics 2026"*

5. Évaluation des chercheurs et chercheuses

a. Suivi de l'activité

La section a évalué l'activité à mi-vague des 52 chercheur·se·s du CPPM, de l'IPHC et d'ARTEMIS et de l'IRL LFCA. Elle émet dans ce cadre 50 avis tout à fait satisfaisants et 2 avis différés.

Elle a aussi évalué l'activité à vague de sept chercheur·se·s, dont l'avis avait été différé au printemps 2025. Elle émet dans ce cadre 6 avis tout à fait satisfaisants et 1 avis satisfaisant.

b. Promotions

i. Promotions CRHC

La section a reçu et étudié 6 candidatures pour 2 promotions probables. Elle a classé 2 personnes. La section rappelle qu'une promotion CRHC n'exclut pas une candidature à un concours DR2.

Santiago Pita	APC	1 ^{er} ex aequo
Benoît Viaud	SUBATECH	1 ^{er} ex aequo

ii. Promotions CRHC-HEB

La section a reçu et étudié 6 candidatures pour 6 promotions probables. Elle a classé 6 personnes.

Claire Adam	LAPP	1 ^{ère} ex aequo
Pierre De Marcillac	IJCLab	1 ^{er} ex aequo
Karl Hauschild	IJCLab	1 ^{er} ex aequo
Dominique Marchand	IJCLab	1 ^{ère} ex aequo
Gilles Quemener	LPC – Caen	1 ^{er} ex aequo
Christophe Thiebaux	LLR	1 ^{er} ex aequo

iii. Promotions DR1

La section a reçu et étudié 35 candidatures pour 8 promotions probables. Elle a classé 9 personnes.

Sergey Barsuk	IJCLab	1 ^{er} ex aequo
Stéphanie Escoffier-Martory	CPPM	1 ^{ère} ex aequo
Marie-Laure Gallin-Martel	LPSC	1 ^{ère} ex aequo
Silvia Nicolai	IJCLab	1 ^{ère} ex aequo
Frédéric Piron	LUPM	1 ^{er} ex aequo
Nicolas Regnault	LPNHE	1 ^{er} ex aequo
Jonathan Wilson	IJCLab	1 ^{er} ex aequo
Alexandre Zabi	LLR	1 ^{er} ex aequo
Georgi Georgiev	IJCLab	9 ^{ème}

iv. Promotions DRCE1

La section a reçu et étudié 30 candidatures pour 13 promotions probables. Elle a classé 13 personnes.

Philip Bambade	IJCLab	1 ^{er} ex aequo
Matteo Barsuglia	APC	1 ^{er} ex aequo
Gilles De France	GANIL	1 ^{er} ex aequo
Piera Luisa Ghia	IJCLab	1 ^{ère} ex aequo
Denis Lacroix	IJCLab	1 ^{er} ex aequo
Ginès Martinez	SUBATECH	1 ^{er} ex aequo
Nigel Orr	LPC – Caen	1 ^{er} ex aequo
Pascal Paganini	LLR	1 ^{er} ex aequo
Pascal Perret	LPCA	1 ^{er} ex aequo
Lydia Roos	LPNHE	1 ^{ère} ex aequo
David Rousseau	IJCLab	1 ^{er} ex aequo
Jean-Antoine Scarpaci	IJCLab	1 ^{er} ex aequo
Radoslaw Stompor	APC	1 ^{er} ex aequo

v. Promotions DRCE2

La section a reçu et étudié 6 candidatures pour 6 promotions probables. Elle a classé 6 personnes.

Nelson Christensen	ARTEMIS	1 ^{er} ex aequo
Paschal Coyle	CPPM	1 ^{er} ex aequo
Renaud Le Gac	CPPM	1 ^{er} ex aequo
Olivier Sorlin	GANIL	1 ^{er} ex aequo
Amina Zghiche	AICP	1 ^{ère} ex aequo
Zhiqing Zhang	IJCLab	1 ^{er} ex aequo

c. Titularisations

La section émet un avis favorable pour les titularisations de toutes les stagiaires

- Angela Burger, CRCN, L2I - Toulouse
- Steven Calvez, CRCN, LPSC
- Niveditha Ramasubramanian, CRCN, IP2I Lyon
- Alba Romero Rodriguez, CRCN, LAPP

d. Demande d'évaluation permanente par une deuxième section ou CID

La section émet un avis favorable à la demande de Rémi Adam du Laboratoire Lagrange pour un rattachement à la section 19 du Comité national du CNRS en tant que section secondaire.

e. Médailles du CNRS

i. Médaille de bronze

La section a reçu et étudié 10 propositions pour la médaille de bronze. Elle propose Antoine Maitrallain, de SUBATECH.

ii. Médaille d'argent

La section a reçu et étudié 10 propositions pour la médaille d'argent. Elle propose Marianne Lemoine, du LP2IB.